

Groupe d'expression de la Majorité

UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE

Le lycée au centre-ville ne verra pas le jour ! A qui la faute ?

C'est avec une déception incommensurable que nous avons appris la réponse négative de la Préfecture relative à la construction d'un lycée professionnel sur le site de la Platerie au centre-ville. Pourtant c'est sans relâche que notre équipe a défendu fermement et avec une active conviction ce projet. Depuis plus de 5 ans nous avons été aux côtés de la Région pour mener à bien ce projet et étudier toutes possibilités inhérentes. Consciente des réelles difficultés que la cité technique subit, la ville a proposé à

la Région cette zone de 2 hectares du site de la Platerie idéalement bien placée car à proximité de la bretelle d'autoroute A 30, proche de la gare, du complexe sportif "Le point du jour", du nouveau centre aquatique Ferialia, à deux pas du centre-ville et desservie par les lignes de bus. Tous ces éléments pertinents et raisonnés n'ont pourtant pas suffi à convaincre. Ni même, d'ailleurs, le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et d'enquête parcellaire ainsi que le dossier d'autorisation au titre de la loi

sur l'eau remis l'an dernier au Préfet. Serait-ce en raison de l'absence de l'étude des dangers, des avantages, des inconvénients et des surcoûts que la Région Lorraine, maître d'ouvrage du projet, aurait dû faire parvenir en même temps que le DUP ? Ou par simple souci de principe de précaution ? Il est alors légitime de se demander où sont placés les intérêts de notre vallée ? A Hayange pourtant, vos élus ont choisi la voie de l'humilité et de l'intérêt général ; dommage qu'il n'en soit pas de même pour tout le monde. ■

Numericable, haut-débit, fibre optique... ne mélangeons pas tout !

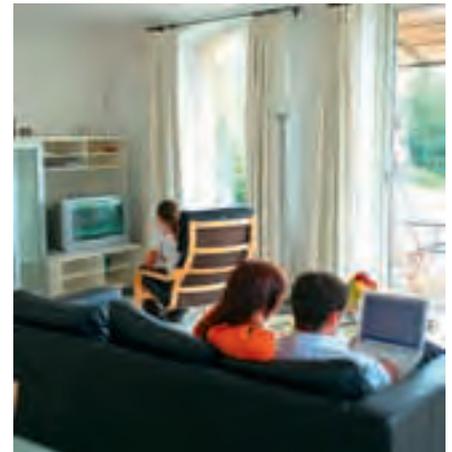
Vous êtes nombreux à penser que la mairie est en cause dans les difficultés à recevoir le haut débit ou mieux encore à bénéficier des multiples services que les opérateurs se vantent de vous offrir. Pourtant il n'en est rien et nous nous efforçons au contraire de vous aider et de vous informer.

Les barrières naturelles sont un fait. Aussi les débits Internet ne sont pas les mêmes à St Nicolas en forêt, qu'au centre ville, à Marspich ou au Konacker. Par ailleurs, plus les habitations sont éloignées des centraux téléphoniques et plus le débit de connexion est de mauvaise qualité. Au temps où les lignes cuivrées ne servaient qu'aux communications téléphoniques, tout allait bien. Aujourd'hui, avec l'arrivée des offres « triplay » (Internet, Téléphonie, Télévision) la situation s'avère plus complexe. S'engage alors une bataille entre l'opérateur historique France Telecom qui détient les réseaux et les autres qui souhaitent s'installer. Des études ont été proposées par France Telecom afin d'installer des commutateurs-relais mais les frais occasionnés ne peuvent être supportés par la commune car bien trop chers.

Afin de mieux répondre à vos demandes nous avons récemment sollicité l'ensemble des opérateurs présents sur la commune

pour recueillir des informations relatives à leur couverture en termes d'offres de services haut-débit ainsi que du débit estimé pour chaque zone. Nous en avons profité également pour les questionner sur les éventuelles solutions pour faire évoluer le réseau pour un meilleur débit. À l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous n'avons obtenu encore aucune réponse. Force est de constater que la situation hayangeoise est bien plus épineuse encore ! Du côté de Numericable, notre équipe hérite malheureusement des choix qui ont été opérés dans les années passées. La ville a signé une convention d'occupation du domaine public pour le réseau de télé-distribution et aujourd'hui, Numericable est propriétaire du réseau jusqu'en 2019 ! Néanmoins, nous restons vigilants et attentifs à ce dossier et nous ne manquons pas de rappeler à l'opérateur ses obligations au moindre faux pas. L'arrêt des chaînes belges et le passage à la TNT en ont été les preuves.

De plus, alors que dans d'autres zones géographiques, l'opérateur peut proposer des services triple play, il n'en est rien à Hayange et ce, en raison de la vétusté du réseau. Le comble est que Numericable ose demander une participation financière à la ville pour opérer la rénovation. Vos élus ont



fait le choix juste de ne pas tomber dans ce piège financier et malhonnête !

Quant à la fibre optique : c'est un investissement bien trop coûteux pour la ville. Bien que le Réseau Haut débit (RHD) du Département passe par Hayange, le raccord en fibre optique coûte à la ville près de 100 euros le mètre linéaire. Ce qui explique aussi pourquoi, dans la vallée de la Fensch, seules les entreprises y sont raccordées.

Nous sommes conscients aujourd'hui que l'accès aux nouvelles technologies constitue un enjeu essentiel pour notre territoire. Cependant cette véritable explosion du haut débit ne doit pas aller à l'encontre d'une gestion financière non maîtrisée. Soyez-en rassurés, face à ces évolutions technologiques, nous restons rigoureux et mobilisés à vos côtés ! ■



Chronique de l'opposition **HAYANGE EN ACTION**

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur

Ouverture de son nouveau site Internet : www.hayange-en-action.com

BIENVENUE À LA NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE !

Le remplacement de M. DUPE malheureusement décédé, a vu logiquement arriver Mme Denise KUHNER. Comme conseillère municipale elle s'occupera essentiellement de « la propreté de la ville » Nous saluons la nouvelle arrivante en gardant à l'esprit qu'au rythme des démissions et des décès le maire risque de tomber en panne de suppléance au cours des 4 années à venir !



TRANSPARENCE OU ABSENCE ?

Nous avons vu également la nomination de M. D'AMBROSIO au poste de 9e adjoint chargé de l'éducation, des transports et du développement durable : nous le félicitons. Il avait recueilli 24 voix !... 8 voix sont allées curieusement à une conseillère municipale "transparente" (non postulante) de la majorité du maire :

Il est temps de faire comprendre aux élus et à la population que l'absentéisme de nombreux conseillers dans leurs responsabilités et dans les conseils municipaux traduit un mépris pour les électeurs, surtout quand certaines fonctions sont rémunérées ou indemnisées !

Nous avons voulu caricaturalement remplacer un vide éminemment regrettable par un autre vide hautement contestable (l'absence...) : le message est passé avec humour.

Hayange en Action est active sur le terrain, pour vous informer, vous défendre, et aussi pour vous divertir.

Ci-contre notre équipe a organisé le passage du Lapin de Pâques à Marspich.

NON à la gestion actuelle

Nous rejetons le COMPTE ADMINISTRATIF 2009, il traduit notre opposition à un budget communal qui :

- ne contrôle en rien ses dépenses de fonctionnement,
- démesure le coût de ses investissements (club house De Wendel)
- et qui, proportionnellement, affiche 50 % de plus de dettes que THIONVILLE (Ville signalée par la cour des comptes !)

OUI au bon sens

La vente de l'ancienne mairie de St. Nicolas va permettre, sur un projet "intéressant", de redonner un peu de vie au quartier puisqu'il sera réservé à des services à la personne (commercial ou social). Entièrement d'accord sur ce projet, nous l'approuvons puisque les modalités de l'engagement financier de la ville ont été RIGOREUSEMENT plafonnées selon nos remarques de bon sens.

Rendez-vous est donné

De nombreuses subventions ne font pas débat au sein du conseil sauf certaines dont celles accordées à l'association d'insertion sociale de

la FENSCH (basée à Fameck) puisque nous avons sur HAYANGE organisé notre propre structure d'insertion. : À revoir l'an prochain.

Un malade...

L'AFH (association du foot Hayangeois). Très gravement atteint, il semble que les quelques services qu'elle apporte seront repris par d'autres filières (ex. lavage de maillots). Le foot se réinvestit donc dans les quartiers (pour des actions de proximité) tel que nous l'avons toujours souhaité.

...et des maux

Nous continuons à contester la situation dans laquelle les abonnés hayangeois au réseau télé de NUMERICABLE sont abandonnés. Tout en payant l'abonnement le téléspectateur se voit privé des chaînes belges du programme et bientôt de RTL 9, sans oublier les nombreux dysfonctionnements : il serait juste qu'une compensation financière accompagne le préjudice. : MAIS..... C'EST.....

.....**AU MAIRE DE NOUS DEFENDRE.**

Du rêve à la réalité

Le préfet (argumentaire à l'appui) rejette une réimplantation de lycée technique sur Hayange (site de la platinerie).

C'est un **ECHEC** pour HAYANGE

Le dossier présenté par le maire n'a pas convaincu : dans la vallée de la Fensch certains élus le voyaient plutôt à Algrange (site de la paix) ou en fond de vallée (Florange-Fameck) et chacun de tirer la couverture à soi.

C'est un **ECHEC** pour le VAL DE FENSCH

Avec ce projet, mal soutenu par la communauté du Val de Fensch, notre ancien maire éphémère proposait mollement qu'on lui suggère un autre site d'implantation en VdF. RIEN n'aboutit !

C'est un **ECHEC** pour le M. MASSERET président du Conseil Régional.

Notre jeunesse semble sacrifiée aux intérêts partisans. Il devient donc urgent que le Val de Fensch récupère cet outil d'enseignement technique (peu importe à quel endroit) en repensant le dossier. Après il sera toujours temps de parler de compensations au sein de la communauté pour équilibrer les pôles de vie et rendre homogène cette entité administrative toujours en proie à des luttes de clochers.

Hayange en Action s'implique dans la vie hayangeoise pour vous défendre

Site Internet : www.hayange-en-action.com • Adresse Internet : hayangeenaction@orange.fr